

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :lit le texte suivant :

La superficie de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de bâtiments publics bruxellois a augmenté de plus de 30% en 2019 selon la presse, grâce au programme « SolarClik ». Leur production d'électricité a dépassé pour la première fois le 3 millions de kWh. De quoi couvrir la consommation de 1.600 ménages. L'an dernier, il y a eu 38 bâtiments publics supplémentaires équipés de panneaux dans le cadre du programme régional « Solarclick ». Celui-ci investit 20 millions d'euros en 4 ans pour augmenter la puissance photovoltaïque à Bruxelles. Une opération dans laquelle il semble que tous les partenaires sont gagnants. Le pouvoir public qui met des toits à disposition bénéficie gratuitement de l'électricité produite pour couvrir ses besoins, et la Région, comme propriétaire des panneaux, perçoit les certificats verts et alimente le « Fonds climat » avec les produits de leur vente. En 2019, la superficie de toitures mises à disposition a augmenté de 19.617 m² pour atteindre 43.450 m² au total.

Sachant que nous avons voté une proposition de résolution portant sur l'urgence climatique l'année dernière, et sur base de ces différents éléments, le Collège peut-il me dire si des projets relatifs à la commune d'Anderlecht sont à compter dans cette initiative en 2019 et 2020 ? Pouvez-vous le cas échéant me décrire la nature, l'ampleur et les conséquences énergétiques de ces projets d'implantation de panneaux solaires ?

D'autres part, le Collège peut-il me détailler les objectifs et la stratégie d'implantation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments pour les prochaines années ?

Quels résultats souhaitez-vous atteindre – éventuellement de concert avec le CPAS – d'ici le terme de la législature fixé dans 4 ans ?

Je vous remercie de vos éclaircissements.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende antwoord :

Effectivement, 10 bâtiments communaux ont d'ores-et-déjà été équipés en panneaux photovoltaïques dans le cadre du programme « Solar Click ». 2521 m² de panneaux ont été installés, pour une puissance totale de 456 kWh et une production annuelle estimée de 414.030 kWh, soit 163 tonnes de CO₂ économisées. Je peux aisément vous transmettre le détail par bâtiment si vous le désirez.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un plan de rénovation du bâti communal permettant de respecter les objectifs européens à l'horizon 2050 (-90 % d'émissions de CO₂). Le développement de la production d'énergie renouvelable au niveau communal fera partie de ce plan.

Dans l'intervalle, la commune continue de s'inscrire pleinement dans la démarche « Solar Click », et 4 nouvelles toitures sont déjà à l'étude, à savoir :

- Ici-même : Salle Aurore, chaussée de Mons 722 ;
- Athénée Joseph Bracops, rue de la Procession 78 ;

- Nouveau site administratif, rue de Veeweyde 90-104 ;
- Bibliothèque néerlandophone, rue Saint Guidon 97.

G.VAN GOIDSENHOVEN remercie monsieur l'Échevin NEUZY pour ces éléments et lui demande de lui faire parvenir les données afin d'être complètement informé de l'état de la situation précise.